



Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ANNEXE 4

Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PUBLIC

Professionnel de santé et personnel des SAMU, SMUR, urgences, réanimation, concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

CONTENU

Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- › Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principe de triage et parcours de soins des patients
- › Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- › Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post interventionnels, réanimation, etc.
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

INTERVENANTS

Équipe pédagogique du CESU 02

- › Médecin formateur
- Référent SSE
- › Formateur SSE

› Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponible

sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

Groupe de 12 personnes

EVALUATION DES ACQUIS

⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)

⇒ **En cours** : Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation

⇒ **À l'issue** : Questionnaire
Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02